



PROPOSITIONS POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES 2008

Proposer aux suffrages des orléanais une liste véritablement à gauche qui facilite leur vie au quotidien, qui réponde aux besoins, avec des propositions ambitieuses et qui peuvent être mises en œuvre, pour des élus impliqués dans le tissu social orléanais, avec toutes celles et tous ceux qui souffrent et qui luttent.

- La démocratie

- Conseils de quartiers élus par tous les habitants (y compris les immigrés), tenant des séances publiques et dotés de moyens budgétaires.
- Référendum d'initiative locale sur toutes les questions importantes.
- Accès gratuit aux salles municipales pour tous.
- Démocratisation de la communauté d'agglomération.

- Le logement et les quartiers

- Développement équilibré du logement social, implication des habitants dans la réhabilitation de leur quartier.
- Interdire par arrêté municipal les expulsions locatives et les coupures de fluide et d'électricité.
- Des moyens supplémentaires seront consacrés à l'hébergement d'urgence, dont l'ouverture d'un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile et les personnes en attente de régularisation (sans papiers) et d'une structure pour les femmes victimes de violences.
- Lutte contre la violence basée d'abord sur la prévention et l'insertion, en associant l'ensemble des partenaires, y compris les familles concernées.
- Mise en place d'une vraie police de proximité, véritablement formée, basée sur l'îlotage, présente 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Réouverture des commissariats de quartier.
- Équipements collectifs et socioculturels, ouverts y compris le week-end.
- Prioriser la construction de logements sociaux.

- L'emploi et les services publics

- Développement des services publics municipaux (crèches, haltes-garderies, cantines, services aux personnes âgées, etc.).
- Re-municipalisation des services publics privatisés (eau, cantines scolaires, câble, etc...).

- Lutte contre l'emploi précaire : formation et titularisation des contractuels.
- Contrôle des fonds publics versés aux entreprises, qui doivent servir à développer l'emploi stable, dans le respect du Code du Travail. L'affaire ScottPaper (87 MF de subventions) que seul Michel Ricoud avait combattue en septembre 1987 au Conseil Municipal, ne doit pas être oubliée !
- Soutien aux luttes des salariés pour faire respecter leurs droits.

- La justice sociale, la solidarité et la fiscalité

- Action pour une juste réforme de la taxe d'habitation, basée sur les revenus.
- Forfait gratuit pour l'eau, le gaz et l'électricité pour les personnes à faibles revenus.
- Gratuité des transports pour les chômeurs et les précaires.
- Application de la loi permettant la réquisition de logements vides.
- Développement de l'aide sociale.
- Action pour une réforme de la taxe professionnelle favorisant l'emploi et l'activité économique.

- Les transports et l'environnement

- Plus une seule décision ne doit être prise sans concertation approfondie avec les usagers.
- Développement des transports collectifs en complémentarité (bus, tram, réseau SNCF) et concertation avec les entreprises pour adapter les horaires.
- Favoriser les transports écologiques.
- Mise en œuvre d'un plan de circulation cohérent en adéquation avec les possibilités de stationnement
- Développement d'un réseau de pistes cyclables praticables et sécurisées, visant notamment la desserte des établissements scolaires.
- Un site réservé aux deux roues pour la traversée de la Loire en centre ville.
- Gratuité du tronçon autoroutier dans l'agglomération.
- Halte au béton en bord de Loire ; restauration et aménagement d'espaces de loisirs ouverts à tous. Développement des espaces verts. Concertation et clarté pour les opérations immobilières.
- Mise en place d'une commission municipale de vigilance sur la sécurité des installations polluantes ou à risques (y compris nucléaires), dans la ville, l'agglomération et au plan régional
- Généralisation du tri sélectif.

- L'enseignement et l'Education

- Effort accentué en matière de soutien scolaire, à commencer par les ZEP. Opposition aux fermetures de classes
- Concertation avec les enseignants et les parents sur les besoins humains et matériels.
- Accès facilité aux activités extra scolaires.
- Des groupes scolaires à taille humaine.
- Reconnaissance et valorisation du rôle des acteurs sociaux : bien formés, solidaires de la population, avec des emplois qualifiés sous statut.
- Reconnaissance du rôle des associations indépendantes dans la vie sociale de la cité.
- Développement du pôle universitaire, culturel et scientifique des campus de La Source ; mise en place de conventions de partenariat avec la ville et l'Agglo (environnement, urbanisme, création artistique, éducation,

etc).

- La culture, le sport et les loisirs

- Tarification sociale de l'accès à la culture aux sports et aux loisirs.
- Accès gratuit à la médiathèque et aux bibliothèques pour les orléanais non imposables.
- Investissement de la ville dans le sport à tous les niveaux avec en priorité la volonté d'en permettre l'accès à toute la population
- Développement de l'animation sociale et de l'éducation populaire.
- Soutien aux associations dans le respect de leur indépendance.
- Construction des équipements indispensables et décentralisés : piscines, gymnases, pistes de "glisse", lieux où les groupes artistiques amateurs puissent se produire, ...